



Rupture conventionnelle de contrat de travail

Par **hachimia**, le **17/08/2010** à **00:03**

Bonjour,rrnrje réside sur l'île de Mayotte,je suis en CDI depuis 2 ans je travail chez un opérateur téléphonique ,je suis actuellement en arrêt maladie depuis 7 mois,j'aimerais demander à mon employeur une rupture conventionnelle de mon contrat de travail car je désire rentrer en métropole.rnest ce que cela est possible durant mon arrêt maladie ? rnEst ce que je peux le faire par recommandé car je n'ai plus envie de retourner à mon travail car je subis une énorme pression(raison pour laquelle je veut revenir en métropole).?rnD'autre part nous n'avons pas d'assedic ici mais je cotise à la caisse d'assurance chômage,est ce que je percevrai des indemnités de métropole ? rnrnJe vous remercie d'avance pour vos réponses à venir rnrnCordialement